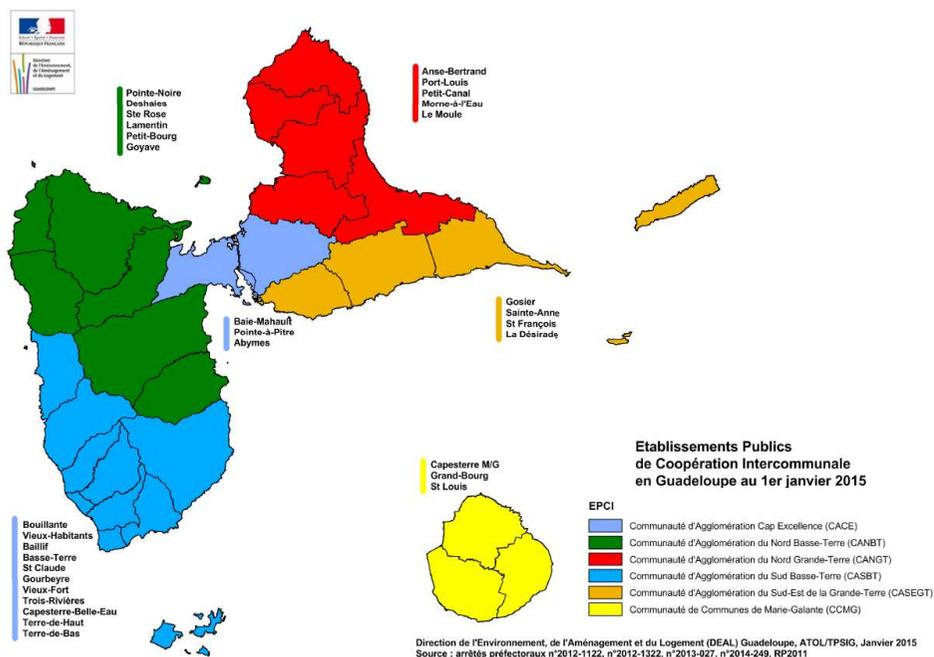


MONOGRAPHIES SUR LES SYSTÈMES DE TRANSPORTS ET SERVICES DE MOBILITÉ EN GUADELOUPE

La Guadeloupe en chiffres!



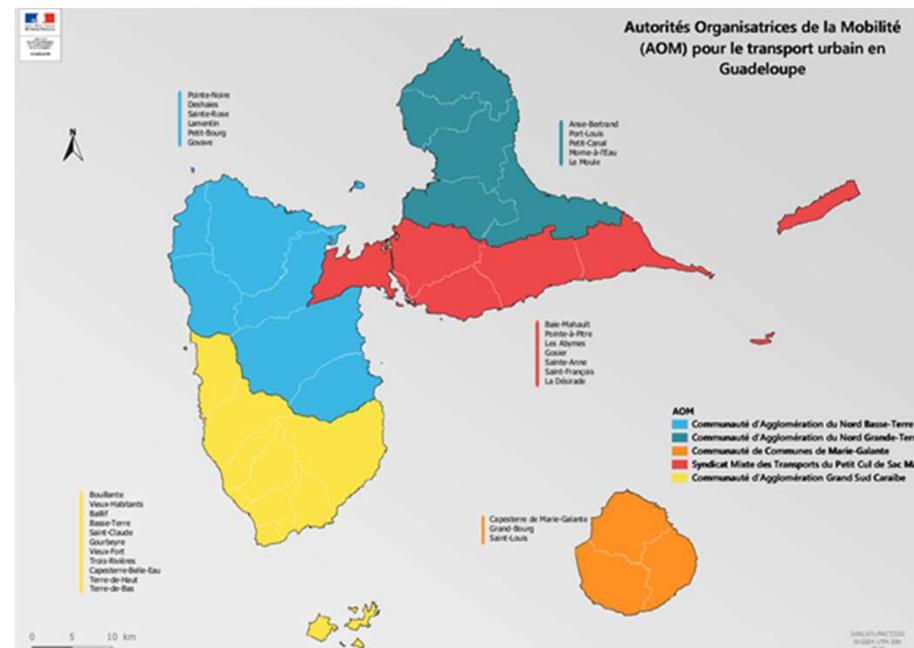
- Une région composée de plusieurs îles : Grande-Terre, Basse-Terre, l'archipel des Saintes, la Désirade, Marie Galante et des îlets inhabités
- Une superficie totale de 1628km²
- 32 communes
- 6 collectivités territoriales
- Au 1er janvier 2018, 387 629 personnes habitent en Guadeloupe. (INSEE)
- Densité de la population (nombre d'habitants au km²) en 2018 : 238

- Basse-Terre abrite la forêt tropicale et le massif volcanique, elle est donc principalement habitée sur la bande littorale.
- Les deux îles principales sont séparées par la rivière salée, c'est ici que se concentre la majeure partie de l'activité économique de la Guadeloupe, avec la ville de Basse-Terre.
- L'archipel des Saintes, la côte sud de Grande-Terre (Sainte-Anne, Saint-François) et Deshaies constituent les 3 pôles touristiques de la Guadeloupe.

La Guadeloupe en chiffres!



- 340 km de routes nationales
- 600 km de routes départementales
- 1 560 km de voies communales
- Le réseau routier est le support quasi obligé de l'essentiel des déplacements du fait des contraintes topographiques
- Charges de trafics très importantes, notamment sur les sections périphériques de l'agglomération pointoise, avec de nombreux axes supportant un trafic largement supérieur à leur niveau capacitaire



Gouvernance :

- 1 AOM chef de file et autorité organisatrice pour le transport interurbain : la Région Guadeloupe.
- 5 AOM « urbaines » :
 - SMT du Petit-Cul-de-Sac Marin sur le territoire de la CA de Cap Excellence (CAPEX) et la CA Riviera du Levant (CARL).
 - La CA du Nord Basse-Terre (CANBT).
 - La CA du Nord Grande-Terre (CANGT).
 - La CA du Grand Sud Caraïbes (CAGSC).
 - La CC de Marie-Galante (CCMG).

La mobilité en Guadeloupe

Vers une Autorité Organisatrice de la Mobilité unique

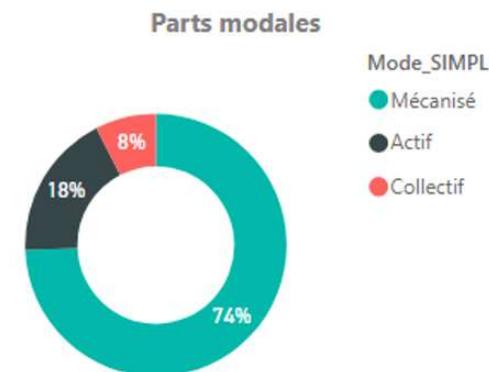
Actuellement, aucune AOM unique n'a été créée. Cependant, les collectivités se sont mises d'accord pour transférer tout ou partie de leur compétence transport au SMT.

Les questions financières et les compétences à terme de l'entité sur la globalité du territoire sont encore en discussion.

Etat du lieu de la mobilité en Guadeloupe

La voiture, moyen de transport privilégié en Guadeloupe

- 74 % des déplacements sont réalisés en mode mécanisé.
- 8 % des déplacements sont effectués en transports en commun, un chiffre bien inférieur à la moyenne hexagonale de 15,2 % (source INSEE)
- 18 % des déplacements sont réalisés en modes actifs, avec seulement 1% pour le vélo.
- Une saturation du réseau routier



La mobilité en Guadeloupe : transports routiers

La voiture

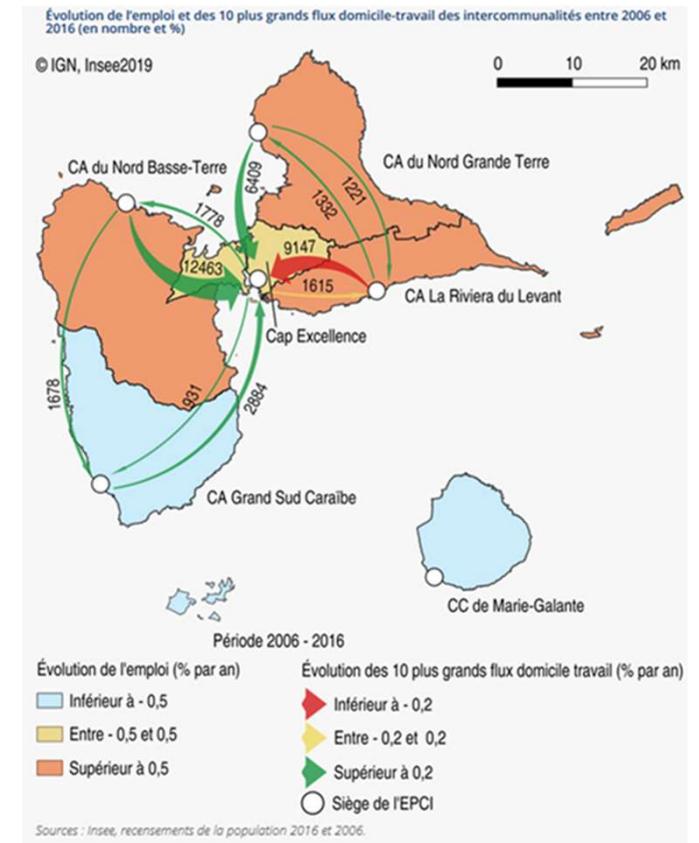
En 2016, 31% des ménages n'étaient pas équipés de voiture

Comparaisons régionales

	Martinique	Guadeloupe	Guyane	Réunion	France hexagonale
Taux d'équipement des ménages	73,0	69,5	57,5	71,7	81,3
Part des ménages ayant une seule voiture	50,3	47,6	39,7	48,1	46,6
Part des ménages ayant deux voitures ou plus	22,6	21,9	17,9	23,7	34,7

Source : INSEE, Recensement de la population 2016

- 45 % des déplacements concernent les 3 communes de l'agglomération centrale.
- 9 déplacements sur 10 pour le motif domicile/travail sont réalisés en voiture individuelle.



La mobilité en Guadeloupe : transports routiers

Le transport collectif urbain

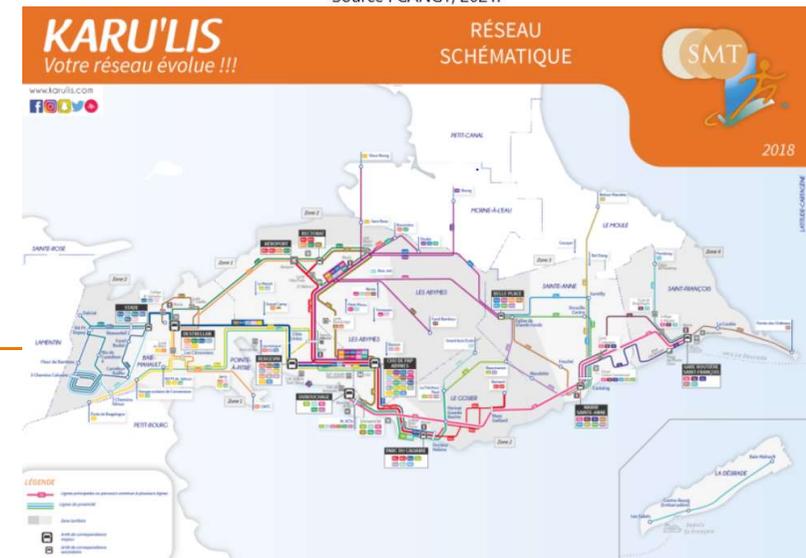
Le réseau de transport urbain est inégalement développé sur le territoire.

- Un réseau plus développé sur l'agglomération centrale (Karu'lis) que dans les autres AOM.
- Les lignes urbaines comportant des nombreux inconvénients:
 - Horaire de passage dépendant du trafic
 - Faible fréquence
 - Information voyageur déficiente
- Une offre qui relie principalement les bourgs.

Réseau de transport urbain de la CANGT



Source : CANGT, 2021.



La mobilité en Guadeloupe : transports routiers

Le transport collectif interurbain

Un réseau interurbain terrestre quasiment inexistant aujourd'hui.

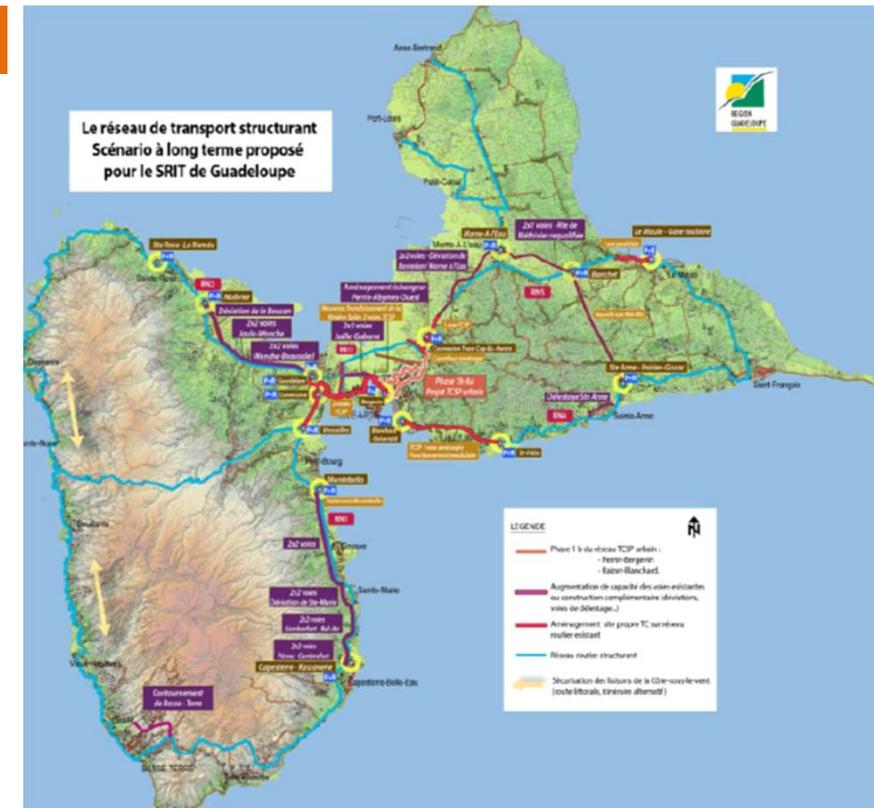
- 10 lignes prévues pour juillet 2021.
- Temps de parcours dégradés avant la mise en place du TCSP.

Le TCSP (projet)

- 3 lignes
- 19 stations sur sites propres (à court terme)
- Amplitude horaire : 4h30-21h
- Fréquence de 10 minutes en heure de pointe
- 52 000 habitants desservis
- Mise en service en 2027

Intermodalité :

- Seulement 1,4 % des déplacements sont effectués en combinant plusieurs modes
- Pas de billettique interopérable ou d'intégration tarifaire



La mobilité en Guadeloupe : les modes actifs

Les modes actifs

Le vélo :

- Seulement 1 % des déplacements.
- Une pratique sportive développée.
- Des aménagements qui restent aujourd'hui marginaux.
- Plusieurs projets de réseau cyclable en cours ou a moyen et long terme, principalement sur Grande-Terre.



La marche :

- La marche concerne 17 % des déplacements
- Des difficultés à se déplacer en sécurité



La mobilité en Guadeloupe : transports maritime

LES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

- Le Grand port maritime de la Guadeloupe – Port Caraïbes :
 - Composé de 5 sites spécialisés
 - Trafic marchandise de 3,6 millions de tonnes en 2019
 - En 2019, 983 000 passagers dont environ un tiers pour les escales de croisières
- La Gare Maritime de Bergevin



Vedettes maritimes

- Liaisons maritimes régulières entre la Guadeloupe continentale et les îles du Sud, exploités par des opérateurs privés.
- Expérimentation « bus des mers » entre Jary et Point-à-Pitre

2019	Marie-Galante	Les Saintes	La Désirade
TOTAL Passagers	823 600	516 800	97 900
Résidents îles du Sud	541 200	158 000	65 900
Résidents Guadeloupe-Loisirs	109 100	69 500	8 300
Résidents Guadeloupe-Affaires	8 600	5 500	700
Touristes en séjour îles du Sud	34 500	19 500	2 500
Visites touristes séjour Guadeloupe	130 200	264 300	20 500

La mobilité en Guadeloupe : transports aérien

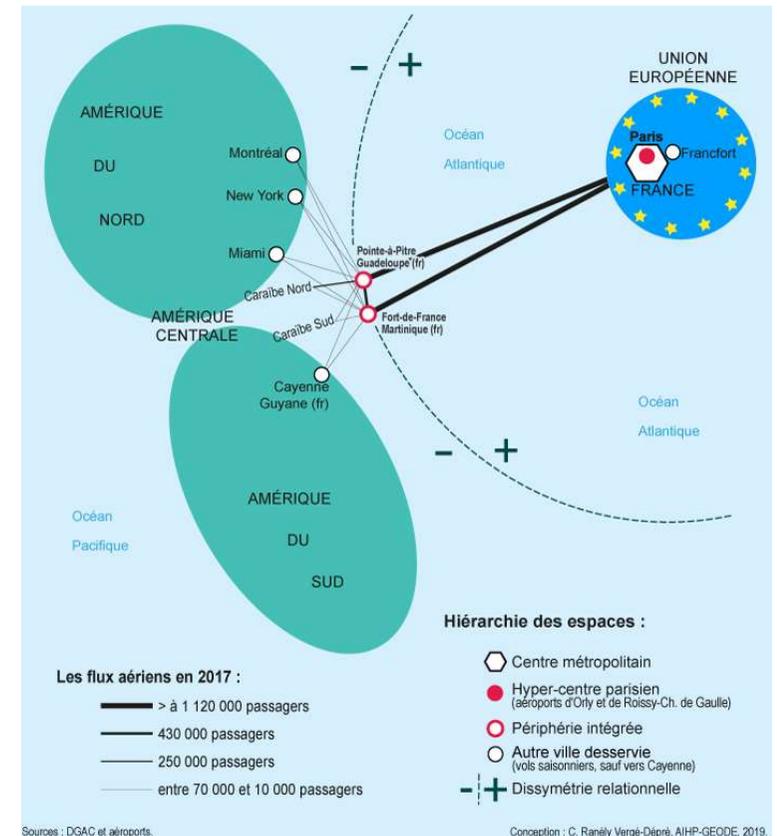
L'aéroport Guadeloupe – Pôle Caraïbes

L'aéroport international de Point-à-Pitre/le Raizet (Guadeloupe - Pôle Caraïbes) se situe sur les territoire des Abymes, à 3 km au nord de Point-à-Pitre.

- Relié au réseau de transport en commun Karu'lis.
- 2 489 382 passagers en 2019
- Plusieurs compagnies aériennes assurent les liaisons régulières vers les Caraïbes, l'Amérique et l'Europe

Autres installations aéroportuaires

- Grande-Terre : l'aérodrome de Saint-François,
- Basse-Terre : l'aérodrome de Basse-Terre-Baillif,
- Marie-Galante : l'aérodrome de Marie-Galante-Les Basses,
- Les Saintes : l'aérodrome Les saintes-Terre-de-Haut,
- La Désirade : l'aérodrome de La Désirade-Grand Anse.



Enjeux mobilités possibles

La mobilité en Guadeloupe : Enjeux

Mobilité et équilibre du territoire

- Prendre en compte systématiquement la thématique de la mobilité dans l'aménagement du territoire
- Développer les réseaux de transports collectifs urbains et interurbains
- Mise en fonctionnement de l'AOM unique
- Travail autour des liaisons inter-iles afin de veiller à l'équilibre entre les différents territoires

Mobilité et usagers

- Proposer des solutions de transport adaptées aux besoins des usagers (fréquence, horaire, fiabilité, informations...)
- Poursuivre les efforts entamés autour de la prise en compte, de la sécurisation et du développement des modes actifs
- Développer les solutions permettant de réduire le trafic routier, en particulier sur les axes déjà en saturation (TCSP, covoiturage, bus des mers...)

Mobilité et environnement

- Réduire les nuisances engendrées par le trafic routier pour les populations et l'environnement : pollution de l'air, des milieux aquatiques, bruit, destruction de milieux naturels ou agricoles, ...
- Proposer des solutions alternatives à l'énergie polluante (électrique, hydrogène...)



Merci de votre attention